

DECLARATION D'IDENTIFICATION

Art. D644-1 du code rural et de la pêche maritime

- AOC RASTEAU -

Décret n° 2011-1747 du 1^{er} décembre 2011, JORF du 4 décembre 2011

Le cahier des charges en vigueur de l'AOC Rasteau et ses éventuelles mises à jour sont disponibles au siège de l'ODG et sur le site internet de l'INAO : www.inao.gouv.fr

Date de réception à l'ODG Rasteau: / /

Pour les nouveaux opérateurs, document à transmettre **au plus tard le 1^{er} juin** pour les producteurs de raisins ou **au plus tard un mois avant** le début de l'activité en appellation Rasteau pour les autres opérateurs.

Merci de joindre à cette déclaration :

Pour les producteurs de raisins :

- **Copie de la fiche CVI à jour**

Pour les vinificateurs, vendeurs de vin en vrac et/ou conditionneurs :

- **Plan de cave (en précisant les numéros et volumes des contenants)**

Pour les producteurs de Vins Doux Naturels :

- **Déclaration Préalable d'Affectation Parcellaire**
(à vous procurer auprès de l'ODG Rasteau).

DESCRIPTION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

- PRODUCTEUR DE RAISINS -

Vous devez joindre en annexe de cette déclaration une copie de votre fiche CVI à jour

Vous êtes :

Cocher la ou les cases – plusieurs choix possibles:

- Producteur en cave particulière
- Producteur de raisins vendus à un tiers en vendanges fraîches

Précisez le nom des acheteurs par ordre décroissant des volumes achetés pour la récolte de l'année

- Producteur en cave coopérative :

Citer la (ou les) caves(s) par ordre décroissant d'apport

Précisez votre statut :

Cocher la ou les cases – plusieurs choix possibles

- Propriétaire récoltant
- Fermier
- Métayer

Précisez le nom et l'adresse du ou des bailleurs à fruits

- Bailleur à Fruit

Précisez le nom et l'adresse du ou des métayers

DESCRIPTION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

- TRANSPORT DE LA VENDANGE - (Producteur de raisins ou négociant-vinificateur)

Poids des bennes :

Vos bennes peuvent-elles contenir plus de 4000 kg de raisins ? : Oui Non
Si oui Combien de bennes : _____

Hauteur des bennes :

Vos bennes ont-elles une hauteur supérieure à 1.5 mètres ? : Oui Non
Si oui Combien de bennes : _____

- VINIFICATION, ELABORATION ET ELEVAGE DES VINS -

Vous devez joindre en annexe de cette déclaration un plan de cave précisant les numéros et volumes des contenants

Capacité de cuverie : _____

Production prévisionnelle moyenne (*en HL*):

Vin Doux Naturel : _____

Vin Rouge Tranquille _____

Pressoir :

Utilisez-vous un pressoir continu ? Oui Non

Conditionnement :

Disposez-vous d'un lieu spécifique pour le stockage des produits conditionnés : Oui Non

Nombre de conditionnement moyen par an :

- En bouteilles : _____

- En Bib : _____

DESCRIPTION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

- LIEU DE VINIFICATION, CONDITIONNEMENT ELABORATION, STOCKAGE -

Précisez le ou les lieux de vinification, de conditionnement et de stockage si l'adresse est différente du siège social :

Tel : _____ Fax : _____ Mail : _____

Activité : _____

Tel : _____ Fax : _____ Mail : _____

Activité : _____

Tel : _____ Fax : _____ Mail : _____

Activité : _____

ENGAGEMENTS DE L'OPERATEUR

Je m'engage à :

- Pour les opérateurs **membres** de l'organisme de défense et de gestion :
- respecter les conditions de production et à fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahiers des charges ;
 - réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles internes et à ceux prévus par le plan d'inspection ;
 - supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés
 - informer l'organisme de défense et de gestion reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production.
- Pour les opérateurs **non membres** de l'organisme de défense et de gestion :
- respecter les conditions de production et à fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahiers des charges ;
 - réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles prévus par le plan d'inspection ;
 - supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
 - informer l'organisme de défense et de gestion reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production ;
- j'accepte de me soumettre aux contrôles internes réalisés sous la responsabilité de l'organisme de défense et de gestion : Oui Non

Je prends acte que la présente déclaration vaut acceptation :

- de figurer sur la liste des opérateurs habilités ;
- de la communication des données nominatives me concernant à l'organisme de défense et de gestion, à l'organisme de contrôle agréé et à l'INAO.

Je certifie que les informations fournies dans ma déclaration d'indentification sont exactes, celle-ci comportant 6 pages.

Nom du responsable	Date et signature	Cachet de l'entreprise

NOTE EXPLICATIVE

Ce formulaire d'identification s'adresse à tout opérateur tel que défini ci dessous :

- aux producteurs de raisins
- aux vinificateurs
- aux sociétés ayant une activité de commerce

Il conditionne, l'habilitation de votre entreprise à produire, vinifier, élever, conditionner, les vins de l'AOC Rasteau.

Définition des termes :

Membres : Conformément aux statuts des Syndicats de producteurs d'Appellation, sont membres les opérateurs déclarants de récolte.

Non membres : Opérateurs autres que les membres (négociant vinificateur...).

Opérateur : Est opérateur tout intervenant dans le processus d'élaboration des vins, depuis la production jusqu'au conditionnement.

Producteur de raisin : vous êtes producteur de raisin lorsque vous cultivez un vignoble et récoltez des raisins.

Vinificateur : vous êtes vinificateur lorsque vous vinifiez des moûts, qu'ils aient été produits par vous ou non, et élaborez des vins.

Conditionneur : vous êtes conditionneur si vous embouteillez des vins prêts à la consommation ou si vous soustraites la mise en bouteille de votre production.

Double déclaration d'identification :

Si vous avez une activité de production et une activité commerciale portées par des entités juridiques différentes, vous devez vous identifier autant de fois que d'entités.